



# Panorama tiers-lieux

en Nouvelle-Aquitaine

## 2024

Données issues de l'enquête 2024  
provenant de 106 tiers-lieux de la région  
(basées sur l'activité de l'année 2023)



RÉGION  
Nouvelle-  
Aquitaine

la  
coopérative  
tiers-lieux





# Panorama tiers-lieux en Nouvelle-Aquitaine

## 2024

# Sommaire

- › P5. Préambule
- › P7. Intentions et méthodologie
- › **P9.**  
Des lieux à côté de chez vous
- › **P11.**  
Des lieux d'accueil
- › **P15.**  
Des lieux pour les travailleur-se-s
- › **P19.**  
Des lieux pour les habitant-e-s
- › **P25.**  
Des lieux par les habitant-e-s
- › **P31.**  
Des lieux aux multiples richesses humaines
- › **P35.**  
Des lieux d'activités
- › **P41.**  
Des lieux en lien avec les partenaires locaux
- › **P45.**  
Des lieux en développement
- › **P49.**  
Focus tiers-lieux nourriciers
- › P65. Glossaire  
Actions de la Région et de la Coopérative Tiers-Lieux
- › P67. Les activités de la Coopérative Tiers-Lieux

# Panorama des tiers-lieux

## Préambule

Depuis plus de 10 ans, la Coopérative Tiers-Lieux, soutenue par la Région Nouvelle-Aquitaine, impulse, soutient et déploie la dynamique tiers-lieu en région et au-delà !

### Mais, c'est quoi un tiers-lieu ? À quoi ça sert ?

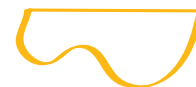
Un tiers-lieu est l'incarnation, dans un espace d'activités marchandes ou non marchandes, d'un contrat social qui se décompose à travers trois dimensions :

- › **Un parcours d'émancipation individuelle**
- › **Une dynamique collective**
- › **Une démarche motivée par l'intérêt général**

Les tiers-lieux doivent permettre à chacun et collectivement, de se saisir de son pouvoir d'agir et de répondre aux grands enjeux de la transition qui s'impose à nous aujourd'hui.

Ce sont des projets structurants de territoires, qui (re)dynamisent un quartier, un village. Ces espaces sont conçus pour créer les conditions les plus favorables à l'éclosion des idées et à la coopération locale.

Chaque tiers-lieu est différent : il est à l'image du collectif qui le porte. Ouvert à tous-tes, il est inclusif ; hybride, il est le siège d'inventivité et de créativité, de réunions et d'échanges, riches et joyeux !



### Bienvenu dans ce panorama

Qui va vous permettre de :

- › Toucher du doigt la grande variété de ces espaces qui réinventent le faire ensemble en Nouvelle-Aquitaine.
- › Illustrer les différents sujets embrassés par les tiers-lieux : la convivialité, le rapport au travail, l'apprentissage, la culture, l'agriculture...
- › Éventuellement, vous inspirer pour déployer, à votre tour, une dynamique similaire dans votre territoire !

Toutes les personnes qui font vivre les tiers-lieux invitent à expérimenter de nouvelles façons d'habiter, se nourrir, travailler, se cultiver... bref, vivre ensemble dans un territoire.

En vous souhaitant une belle exploration et de belles découvertes !



Pour en savoir + sur les tiers-lieux :  
<https://coop.tierslieux.net/tiers-lieux/typologies-definition>

# Intentions et méthodologie

*Afin de donner à voir et mieux comprendre la dynamique existante et émergente, nous réalisons tous les deux ans une grande enquête auprès des tiers-lieux de la région.*

Tous les chiffres présentés résultent de la grande enquête « Panorama des tiers-lieux en Nouvelle-Aquitaine 2024 » et restent de l'ordre du déclaratif.

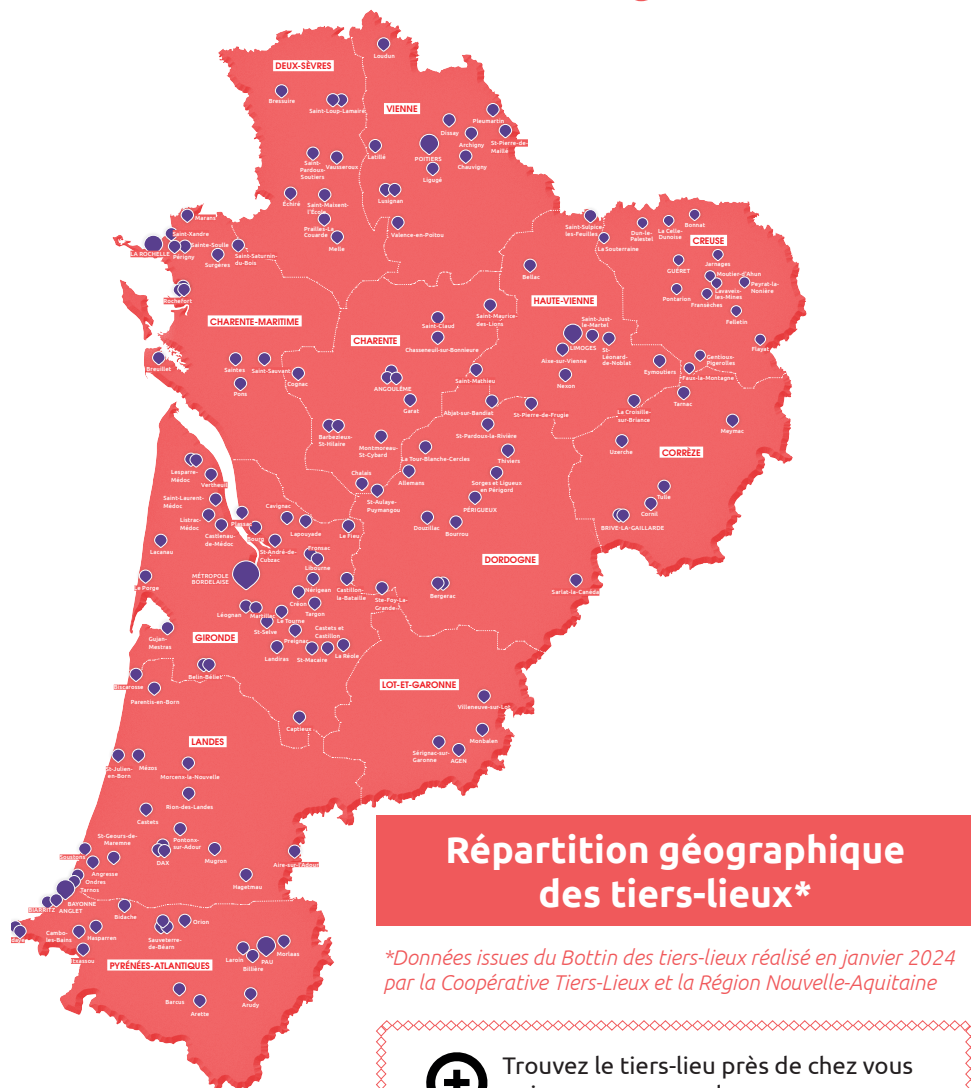
- › Nos données Nouvelle-Aquitaine sont basées sur le retour de 106 tiers-lieux, sur 209 tiers-lieux ouverts au 1er janvier 2024.
- › Nous avons choisi de diffuser l'enquête auprès des tiers-lieux répondants à la grande campagne de mise à jour du "Bottin des tiers-lieux" réalisée à l'hiver 2023 et auprès d'initiatives en activité recensées au fil des mois par la Coopérative Tiers-Lieux, en partenariat avec la Région Nouvelle-Aquitaine.
- › L'enquête a donc été diffusée directement à près de 245 initiatives.

De plus, les données des tiers-lieux implantés en villes moyennes (20 000 à 100 000 habitant-e-s) et de ceux implantés en milieu rural ont été regroupées en considérant que leurs réalités de vie et d'accès aux services sur ces territoires sont assez similaires.





# Des lieux à côté de chez vous



## Répartition géographique des tiers-lieux\*

\*Données issues du Bottin des tiers-lieux réalisé en janvier 2024  
par la Coopérative Tiers-Lieux et la Région Nouvelle-Aquitaine



Trouvez le tiers-lieu près de chez vous  
qui vous correspond :

<https://coop.tierslieux.net/carte>

<https://coop.tierslieux.net/document/bottin-des-tiers-lieux-en-nouvelle-aquitaine-2024/>

Avec plus de **220 tiers-lieux implantés en Nouvelle-Aquitaine** (données juin 2024), il est fort à parier que vous puissiez trouver un tiers-lieu près de chez vous ! Et cette dynamique est particulièrement active en milieu rural puisque **76% des tiers-lieux y sont établis**. Preuve, s'il en fallait, que **les territoires ruraux sont riches en projets structurants** grâce à la mobilisation et à la coopération des acteur-ric-e-s.

On observe néanmoins un déséquilibre entre certains départements, avec une forte concentration girondine et certains départements peu dotés (Lot-et-Garonne et Corrèze notamment). Si les dynamiques associatives se sont étioilées pour certains territoires, nous pourrions supposer que d'autres usages et initiatives (in)formelles répondent déjà aux besoins des habitant-e-s pour d'autres.



**76%**  
des tiers-lieux  
sont implantés  
en milieu rural



# Des lieux d'accueil

## Des lieux d'émancipation individuelle

L'accueil de l'autre dans un tiers-lieu est fondamental parce que ces lieux ambitionnent de répondre aux besoins d'épanouissement individuel des personnes qui les fréquentent. Il convient donc de prendre soin d'accueillir individuellement les personnes, de créer de la convivialité et de cultiver la joie et le rire.

La plupart des tiers-lieux vise un accueil inconditionnel, c'est-à-dire l'accueil de tout public quelque soit sa condition. Dans les faits, 88% des tiers-lieux sont ouverts à tout type de public et 54% seulement sont accessibles aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR).

Néanmoins, **19% des tiers-lieux ont développé un travail autour de l'accueil spécifique du handicap et 40% des tiers-lieux ont développé une politique tarifaire spécifique pour l'accueil des publics fragiles.**

Le manque de ressources humaines dédiées et le manque de moyens pour proposer des réponses aux besoins des personnes en fragilités sont les deux principaux freins rencontrés par les tiers-lieux pour être davantage accessibles à tout type de public.




## L'accessibilité

 **88%**



sont ouverts  
à toute·s  
sans distinction de  
profils et de statuts

 **54%**  
sont accessibles  
aux personnes à mobilité  
réduite (PMR)

## L'accueil inconditionnel

*Accueillir toute personne qui passe la porte, dans un premier temps sans aucune condition*



**89%**

s'inscrivent dans  
une démarche d'accueil  
inconditionnel



**3%** s'y  
intéressent  
mais ne savent  
pas comment  
s'y prendre

**2%** sont  
en cours de  
démarche



**6%** ne  
s'inscrivent pas  
dans  
une démarche  
d'accueil  
inconditionnel

# Des lieux d'accueil

## Les publics utilisateur·rice·s\*

Principaux profils par ordre d'importance, liste non exhaustive



## Qui utilise ces tiers-lieux ?

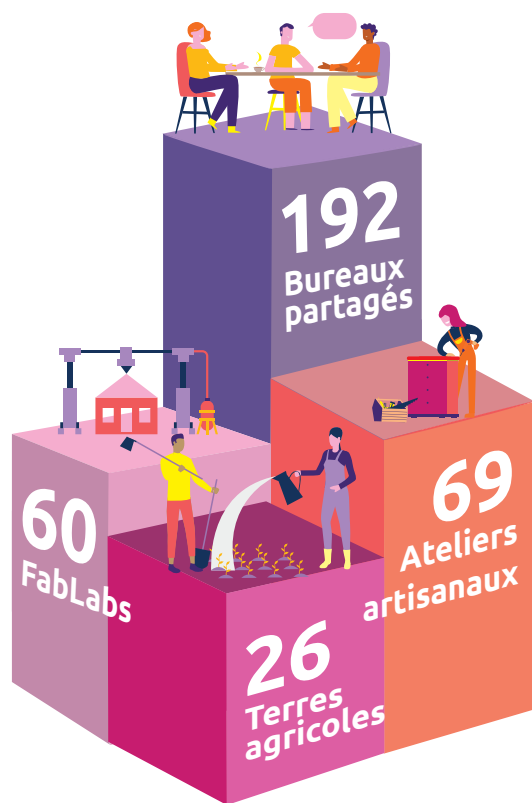
Les cinq principaux profils socio-professionnels des personnes qui fréquentent les tiers-lieux en Nouvelle-Aquitaine sont représentatifs de **l'ouverture et de la transversalité des tiers-lieux**.

Il s'agit avant tout de lieux ouverts au grand public et à diverses pratiques ; les particuliers sont les premiers publics qui fréquentent les tiers-lieux, suivis de près par les familles.

Les pratiques professionnelles ont pleinement leur place dans les tiers-lieux puisqu'ils sont fréquentés en grande partie par les indépendant·e·s et les personnes en création d'entreprise. En outre, de plus en plus de salarié·e·s fréquentent les tiers-lieux ; cela **permet de rompre l'isolement du télétravail à domicile, de faire des rencontres, voire de s'intégrer au projet collectif**.



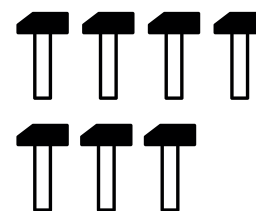
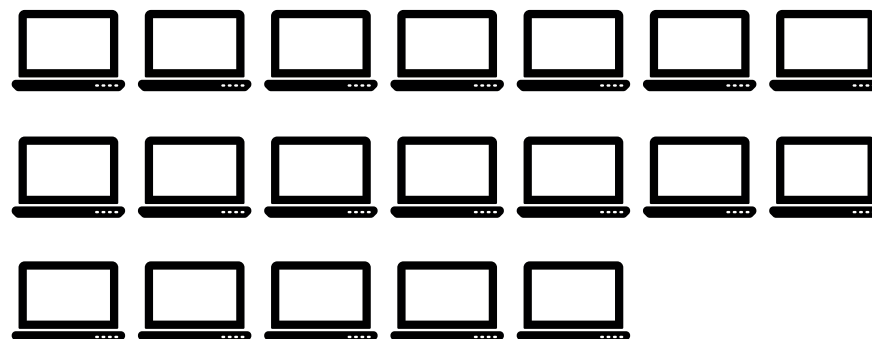
# Des lieux pour les travailleur·se·s



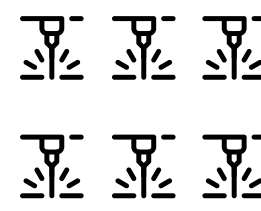
## Les types d'espaces de travail partagés\*

\*Données issues de la base de données cartographique de la Coopérative Tiers-Lieux de juin 2024.

Bureaux partagés 



Ateliers  
artisanaux



FabLabs



Terres  
agricoles

## Quels types d'espaces sont mutualisés et partagés dans les tiers-lieux ?

À mi-chemin entre le domicile et le lieu de travail, les tiers-lieux accueillent de très nombreuses pratiques professionnelles. Parmi les quatre principales typologies d'espaces de travail partagés, les bureaux partagés demeurent majoritaires. Néanmoins, les lieux permettant la pratique de métiers agricoles et artisanaux sont en fort développement depuis la fin des années 2010 ; et plus récemment des structures médico-sociales se transforment à l'aune de la démarche tiers-lieu.

Parmi les tiers-lieux répondant, **45% proposent plusieurs configurations de travail**, permettant ainsi aux utilisateur·rice·s de mener des activités tertiaires, artisanales voire agricole, au sein d'un même espace.

# Des lieux pour les travailleur.se.s

## Quelle est l'accessibilité tarifaire des espaces de travail partagés ?

Si 72% des tiers-lieux proposent des abonnements payants, 11% mettent à disposition leurs espaces de travail partagés à prix libre (contre 6% en 2021).

L'engagement bénévole et les échanges de services (1%) comme la gratuité (6%) sont des modalités marginales. Notons que 10% des tiers-lieux demandent une simple participation aux frais.

Flexibles, 73% des tiers-lieux proposent des offres sans engagement.

Derrière ces pratiques de tarification, les tiers-lieux proposent une offre différente d'un espace à un autre. Néanmoins, on retrouve un certain nombre de services répandus dans la majorité des tiers-lieux : un accès à une connexion internet, à des salles de réunions équipées, à du matériel de reprographie, à une cuisine équipée pour les pauses café-repas et la proposition de temps d'animations de type ateliers de pair à pair ou déjeuners collaboratifs par exemple.



## Quel est le coût mensuel moyen d'un bureau ?

Les utilisateur.rice.s déboursent en moyenne 164 € par mois pour accéder à leur espace de travail partagé toute typologie confondue. Ce prix moyen varie de 70 € selon la localisation du tiers-lieu.



## Quel est le coût mensuel moyen d'un atelier ?

Concernant la location d'atelier, 81% des tiers-lieux basent le calcul du tarif mensuel sur le temps passé ; seuls 19% d'entre eux basent le calcul au m<sup>2</sup>.



coût mensuel moyen d'un bureau

2024

164€

en moyenne par personne en Nouvelle-Aquitaine

146€



En milieu rural

217€



En agglomération

184€



En ville moyenne

195€



En métropole



coût mensuel moyen d'un atelier

2024

216€

en moyenne par personne en Nouvelle-Aquitaine

209€



En milieu rural

données non disponibles



En agglomération

239€



En ville moyenne

180€



En métropole

# Des lieux pour les habitant.e.s

Quelles sont les activités les plus plébiscitées par les utilisateur.rice.s des tiers-lieux ?

Bureaux partagés / Coworking



Offre artistique ou culturelle



Accompagnement des publics



Complexe évènementiel



Action sociale



Formation / Transfert de savoir-faire / Éducation



\* par ordre d'importance

## Quels sont les activités et services proposés par les tiers-lieux ?

Si les espaces partagés sont très diversifiés, il en va de même pour les activités proposées : au-delà des espaces de travail partagés, 99% des tiers-lieux proposent des offres complémentaires qui viennent enrichir le modèle initial.

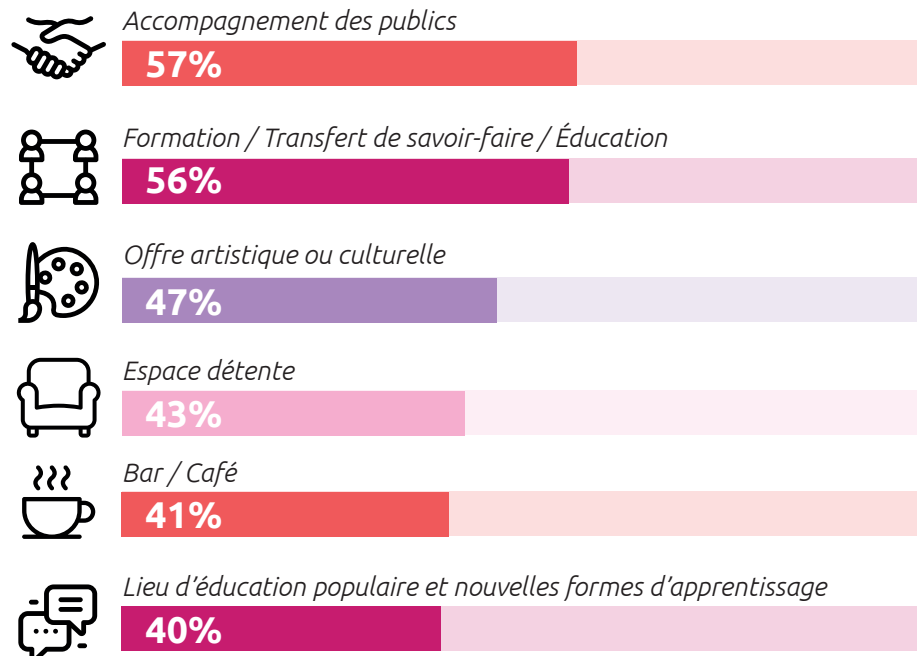
En écho à la notion d'accueil inconditionnel chère aux tiers-lieux, on y retrouve majoritairement des propositions d'accompagnement des publics, de formation / transfert de savoir-faire ou l'accès à de nouvelles formes d'apprentissage au travers, notamment, de l'éducation populaire<sup>1</sup>.

Et parce que la qualité de l'accueil se joue également sur des temps de convivialité, les tiers-lieux sont nombreux à proposer des services de type bar / café et des activités artistiques ou culturelles.

Il est à noter que **13% des tiers-lieux répondants hébergent un service public.**

### Les activités et services\*

\*% des tiers-lieux proposant ce type d'activité / service



<sup>1</sup> Cf. "Glossaire" page 65.

# Des lieux pour les habitant·e·s

Quels équipements pouvez-vous retrouver dans les tiers-lieux de Nouvelle-Aquitaine ?

Les tiers-lieux permettent un accès à des équipements du plus sophistiqué au plus quotidien.

## Les équipements\*

\* par ordre d'importance



# 75%

des tiers-lieux  
déclarent avoir fait  
évoluer le projet  
de leur structure depuis leur création

## Les projets ont-ils évolué depuis leur création ?

Les tiers-lieux sont des projets en perpétuel mouvement et nécessitent d'évoluer dans un cadre souple pour permettre l'inclusion de celles et ceux qui souhaitent les rejoindre, mais également l'adaptation au contexte et à l'environnement socio-politique changeant, voire incertain.

Ainsi, 75% des tiers-lieux déclarent avoir fait évoluer le projet de leur structure depuis leur création. **Les parties prenantes qui ont participé à ces réflexions sont, par ordre d'importance :**

- › **Les membres du Conseil d'Administration**
- › **Les utilisateur·ice·s du lieu**
- › **Les adhérent·e·s de la structure**
- › **Les salarié·e·s de la structure**
- › **Les partenaires**

Viennent ensuite, de manière plus anecdotique, les financeurs, les sympathisant·e·s et les habitant·e·s du territoire (qui n'auraient pas une ou plusieurs des casquettes précédemment citées).





# Des lieux pour les habitant.e.s

## En quoi les tiers-lieux sont-ils des leviers de justice sociale ?

L'action sociale des tiers-lieux est une constante ; 44% des tiers-lieux ont travaillé sur des problématiques sociales de leurs publics, principalement l'emploi, la précarité / la pauvreté, la parentalité / la famille et le handicap.

On observe que 10% des tiers-lieux sont reconnus sur ces sujets par leur CAF<sup>1</sup> locale (contre 9% en 2021) à travers l'obtention d'un agrément de type "Espace de Vie Sociale", tandis que 5% des tiers-lieux sont en cours de pré-diagnostic pour s'inscrire dans cette démarche. En outre, 10% des tiers-lieux ont bénéficié de financements de leur département pour soutenir le développement de solidarités nouvelles.

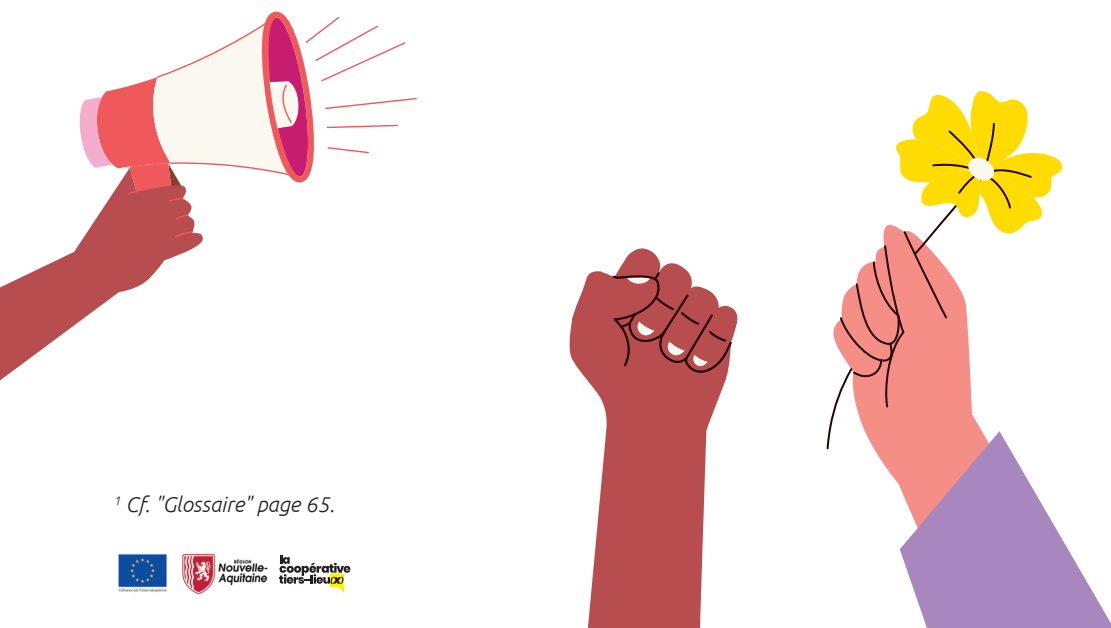
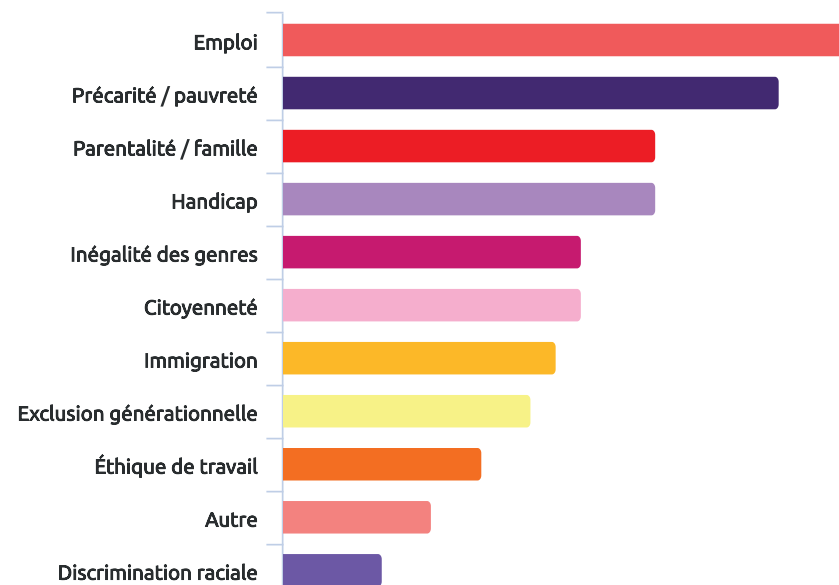


# 44%

des tiers-lieux ont travaillé sur des problématiques sociales de leurs publics

## Problématiques sociales travaillées\*

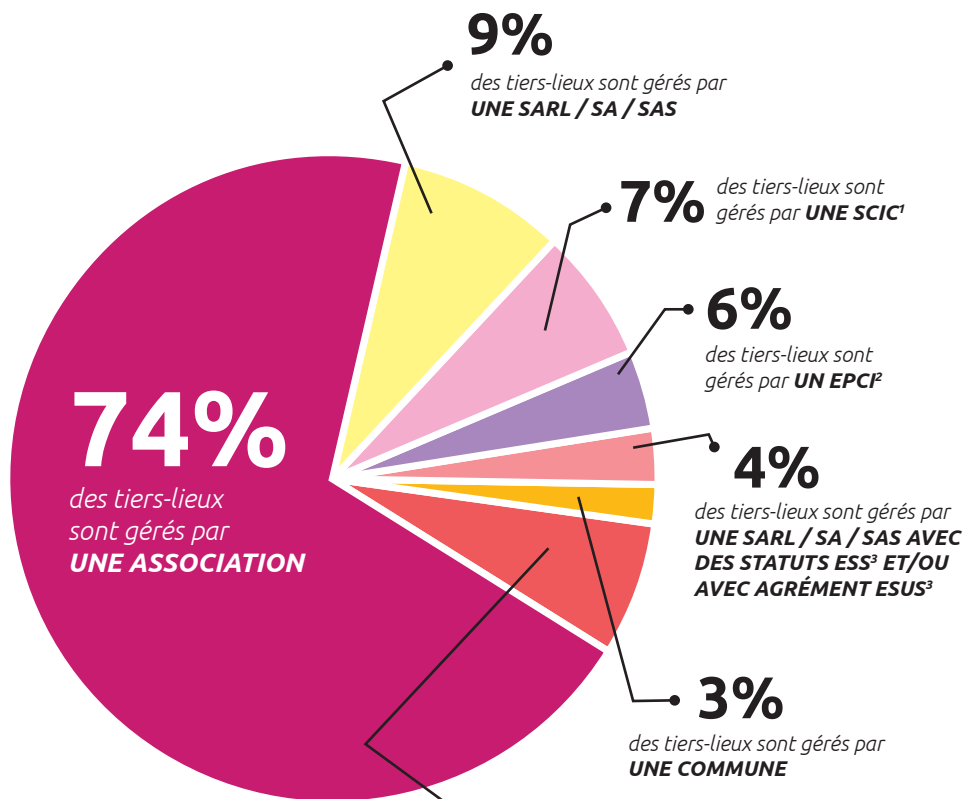
\* par ordre d'importance



<sup>1</sup> Cf. "Glossaire" page 65.



# Des lieux par les habitant.e.s



## Les statuts juridiques

<sup>1</sup> SCIC : Société Coopérative d'Intérêt Collectif.

<sup>2</sup> EPCI : Établissement Public de Coopération Intercommunale : Communauté de Communes, Communauté d'Agglomération, Métropole.

<sup>3</sup> SAS AVEC DES STATUTS ESS : gestion démocratique, utilité collective ou sociale du projet, mixité des ressources, non lucrativité.

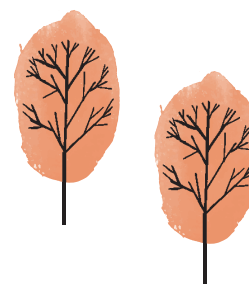
<sup>4</sup> GIP : Groupement d'Intérêt Public.

**7%** des tiers-lieux sont gérés par d'autres types de structure, dont :

- 2% des tiers-lieux n'ont pas de structure : collectif citoyen, association de fait.
- 1% des tiers-lieux sont gérés par une SCOP
- 1% des tiers-lieux sont gérés par un GIP<sup>4</sup>
- 1% des tiers-lieux sont gérés par une organisation d'utilité publique
- 1% des tiers-lieux sont gérés par une université
- 1% des tiers-lieux sont gérés par un lycée



Les tiers-lieux,  
faites-les  
vous-mêmes !



## Quels sont les statuts juridiques choisis par les tiers-lieux ?

Les tiers-lieux de Nouvelle-Aquitaine sont gérés, en immense majorité, par des associations (74%), permettant ainsi l'implication de tou-te-s celles et ceux qui souhaitent contribuer au projet collectif.

**Le statut associatif permet souplesse, adaptabilité, convivialité, créativité, partage des responsabilités... autant de valeurs fortes aux tiers-lieux !**

Mais le statut ne fait pas vertu ; l'émulation collective existe bel et bien dans les tiers-lieux sollicités et répondants à cette enquête, quand bien même ils sont gérés par des entreprises traditionnelles, des institutions, etc.

# Des lieux par les habitant.e.s

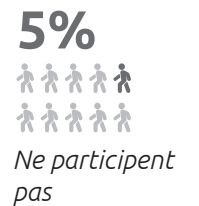
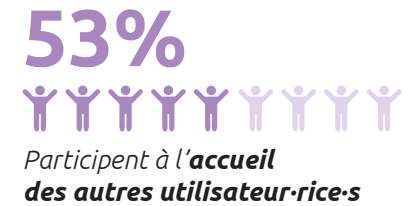
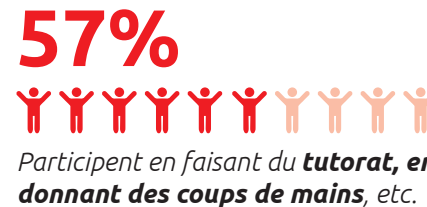
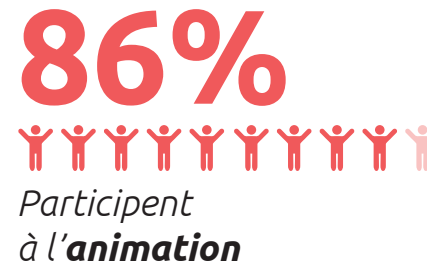
Comment les utilisateur.rice.s des tiers-lieux participent à la construction du projet collectif ?



des tiers-lieux de Nouvelle-Aquitaine, **les utilisateur.rice.s ont la possibilité de proposer des projets**



## La participation des utilisateur.rice.s



Comment les utilisateur.rice.s participent-ils au projet collectif des tiers-lieux ?

L'un des principes fondateurs des tiers-lieux repose sur le volontariat et l'engagement individuel pour faire fonctionner et évoluer le projet collectif. Chacun peut contribuer à la hauteur de ses disponibilités, de ses compétences et de ses appétences.

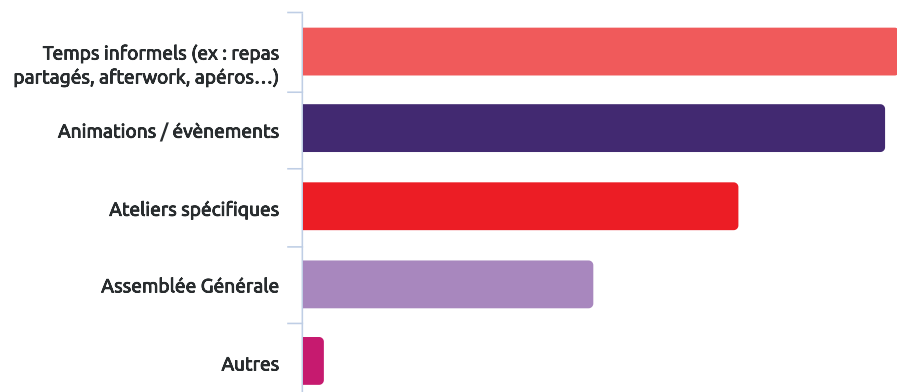
Les utilisateur.rice.s des tiers-lieux se retrouvent principalement autour de temps informels tels que des repas partagés, animations / événements, ateliers spécifiques et Assemblées Générales (par ordre d'importance). Autant d'occasion de mettre la main à la pâte !

# Des lieux

*par les habitant.e.s*

## Formats de sociabilités\*

*\* par ordre d'importance*



# Des lieux aux multiples richesses humaines



# 73%

des tiers-lieux sont  
employeurs  
soit environ  
160 tiers-lieux

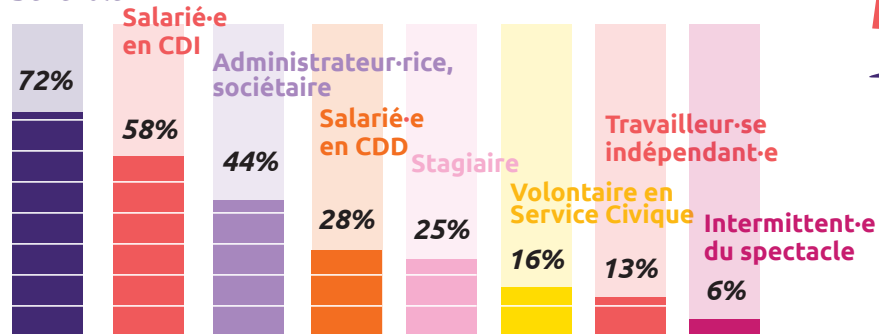


**2,2 ETP<sup>1</sup>**  
en moyenne par  
tiers-lieu employeur

## Les richesses humaines\*

\*% de tiers-lieux ayant recours à ce type de RH

### Bénévole



1% Salarié-e en contrat à durée déterminée d'insertion (CDDi)  
ou personne rémunérée en droits d'auteurs

## Quels types de richesses humaines œuvrent pour faire tourner les tiers-lieux ?

Dans 27% des tiers-lieux, la gestion et l'animation sont assurées bénévolement. Toutefois, selon l'ambition et les besoins du projet notamment en termes de disponibilités et de compétences, le collectif peut être amené à accueillir d'autres ressources humaines.

Une fois créé, le tiers-lieu implique d'accueillir, d'animer, d'assurer la logistique, un certain nombre de tâches supports au bon fonctionnement mais également de suivre une comptabilité, de communiquer, de monter et suivre des projets et des missions qui participent du dynamisme du tiers-lieu.

73% des tiers-lieux sont ainsi employeurs, **parmi lesquels 58% ont recours à des salarié-e-s en CDI et 28% à des salarié-e-s en CDD.** En moyenne, ce sont 2,2 ETP<sup>1</sup> en cours / assurés par tiers-lieu (contre 2,9 ETP en 2021). **Facilitateur, chargé d'accueil, médiateur, fabmanager... les métiers sont plus ou moins spécifiques, selon qu'il y ait un-e ou plusieurs salarié-e-s.**

En dehors du tandem bénévole-salarié-e, les tiers-lieux accueillent des stagiaires, des volontaires en service civique, ont recours à des travailleur-se-s indépendant-e-s rémunéré-e-s en prestation ainsi qu'à des intermittent-e-s du spectacle qui concourent à la mise en œuvre des activités.

<sup>1</sup> Cf. "Glossaire" page 65.

# Des lieux aux multiples richesses humaines



## 1 678 €

salaires mensuel net moyen  
d'un·e facilitateur·ice  
de tiers-lieu

## Quel est le niveau de salaire dans les tiers-lieux ?

Le secteur reste mal rémunéré : le salaire mensuel moyen pour un poste de facilitateur·ice de tiers-lieu est de 1 678 € net (contre 1 466 € en 2021 mais l'inflation est passée par là). C'est juste en-dessous du salaire "décent" tel que défini selon le CESER Nouvelle-Aquitaine<sup>1</sup>. Seulement 20% des tiers-lieux déterminent le montant de la rémunération des facilitateur·ice·s sur la base de leurs responsabilités et compétences ; pour la majorité des tiers-lieux (51%) ce montant est fixé à partir d'une recherche d'équilibre entre les moyens financiers à disposition et le niveau de compétences / responsabilités de la personne recrutée.

## Quels sont les métiers exercés pour faire fonctionner les tiers-lieux ?

En écho à la pluralité des activités qui y sont proposées, les métiers exercés pour faire fonctionner les tiers-lieux sont nombreux. Ainsi, on retrouve, par ordre d'importance, les métiers de facilitateur·rice / coordonnateur·rice / directeur·rice, chargé·e de communication, chargé·e d'accueil, chargé·e de projet / de production, assistant·e administratif·e...

En conséquence, 34% des tiers-lieux ne sont rattachés à aucune convention collective et la plus utilisée est celle de l'animation (23%).

19% des tiers-lieux ne savent pas à quel OPCA (Opérateur de compétences) ils sont rattachés, tandis qu'Uniformation est l'OPCA le plus répandu dans les tiers-lieux (36%).

## Les métiers pour faire fonctionner les tiers-lieux\*

\* par ordre d'importance



Pour en savoir + sur la formation certifiante "Piloter un tiers-lieu" :  
<https://coop.tierslieux.net/formation-2/piloter-un-tiers-lieu/>

# Des lieux d'activités

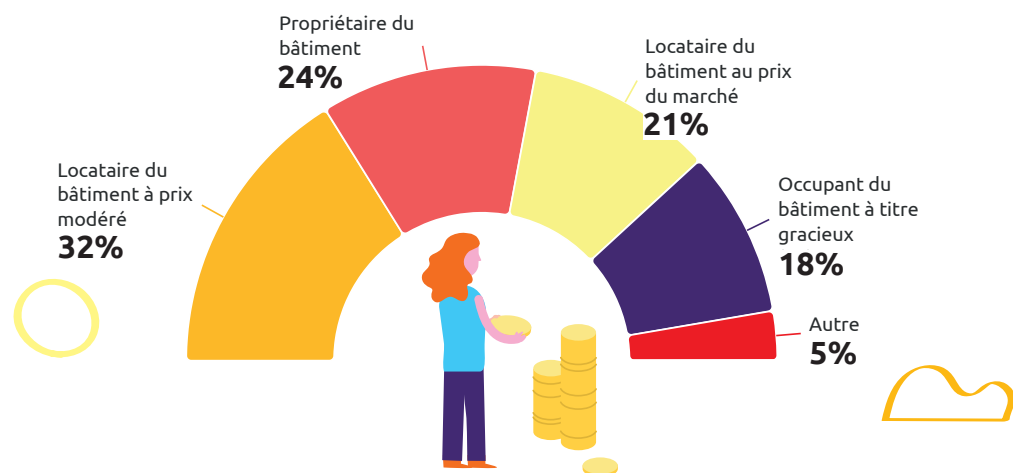
## Comment sont hébergés les tiers-lieux ?

En Nouvelle-Aquitaine, 52% des tiers-lieux sont locataires du bâtiment qu'ils occupent, dont 32% à prix modéré et 20% au prix du marché.

Fait non négligeable, 18% des tiers-lieux occupent un bâtiment à titre gracieux. On peut supposer que c'est le reflet de partenariats renforcés avec les collectivités et les bailleurs.

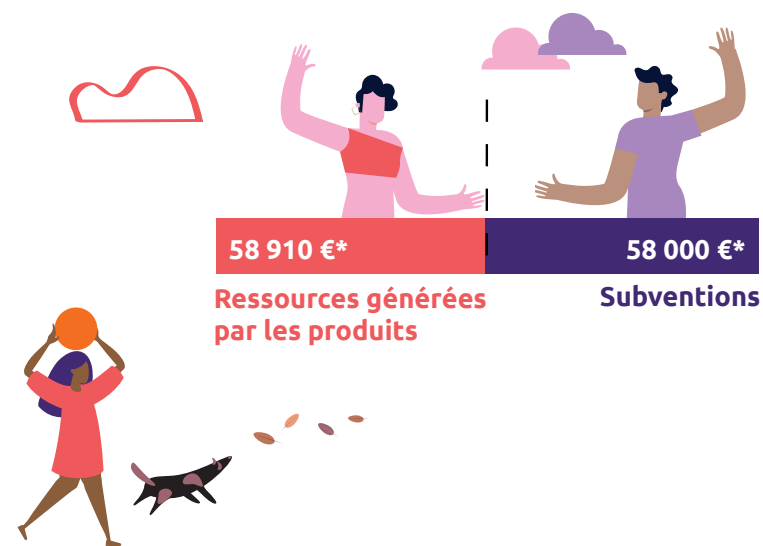
Enfin, 73% des tiers-lieux ont accès à des espaces non-bâti : espaces extérieurs tous confondus (jardins, terres).

## Hébergements des tiers-lieux



## Équilibre des ressources

\* en moyenne par tiers-lieu



## Quelles sont les activités qui génèrent ces produits ?

Les activités marchandes sont des ressources financières à hauteur de **58 910 € en moyenne par tiers-lieu** (hors subventions). Ces ressources proviennent notamment de **location d'espaces, d'animation et d'atelier, de prestation pour des partenaires publics ou privés, de vente de boissons et de petites restaurations, de formation...**

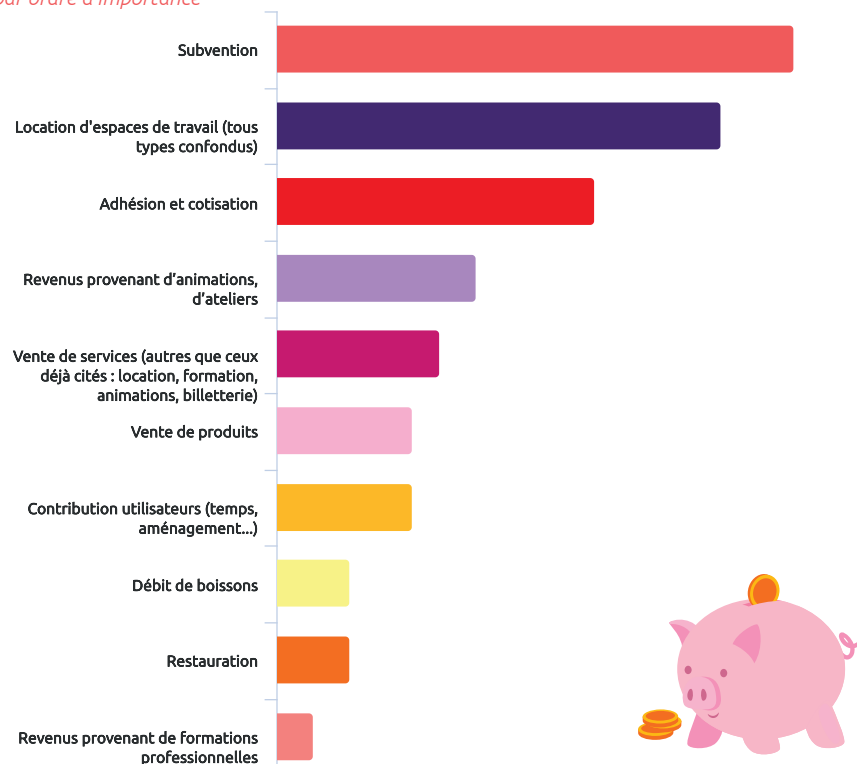
La mise en œuvre de ces activités repose sur des richesses humaines, qu'elles soient bénévoles ou salarié-e-s, sur leurs compétences et sur une organisation adaptée pour gérer des équipes mixtes (bénévoles et salarié-e-s) et une diversité de fonctions (accueil, animation, gestion locative, gestion financière et juridique...).



# Des lieux d'activités

## Principales sources de financement\*

\* par ordre d'importance



## Quelles sont les sources de revenus et de financement ?

multiples, les trois principales ressources financières des espaces de travail partagés (toutes typologies confondues) sont les subventions, la location d'espaces de travail et les adhésions et cotisations. Concernant la vente de services, pour plus de détails se référer à la page 19.

Alors que les subventions constituaient la troisième source principale de revenus et de financement des tiers-lieux en 2021, elle est passée devant la location d'espaces de travail et les adhésions et cotisations ; depuis 2020, l'État s'engage en sus des autres financeurs publics, ce qui concourt à la prévalence de cette ressource pour l'activité 2023.



# 58 000 €

en moyenne de subventions\* par structure en 2023

# plus de 11 millions d'euros

de subventions au total\* ont été allouées aux tiers-lieux en Nouvelle-Aquitaine.

Notons qu'elles confondent les aides liées au plan de relance qui courent sur 3 ans (contre 6 236 096€ en 2021).

\*Sur une base de total des subventions allouées à 106 répondants de 4 878 789€ extrapolée pour 245 initiatives enquêtées.

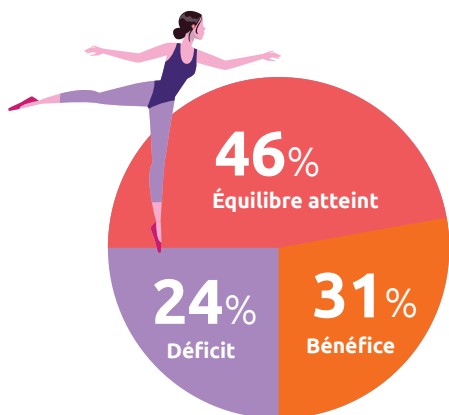


# Des lieux d'activités

Par tiers-lieu,  
la moyenne de surface bâtie est de **719 m<sup>2</sup>**  
et la moyenne non bâtie est de **5 207 m<sup>2</sup>**

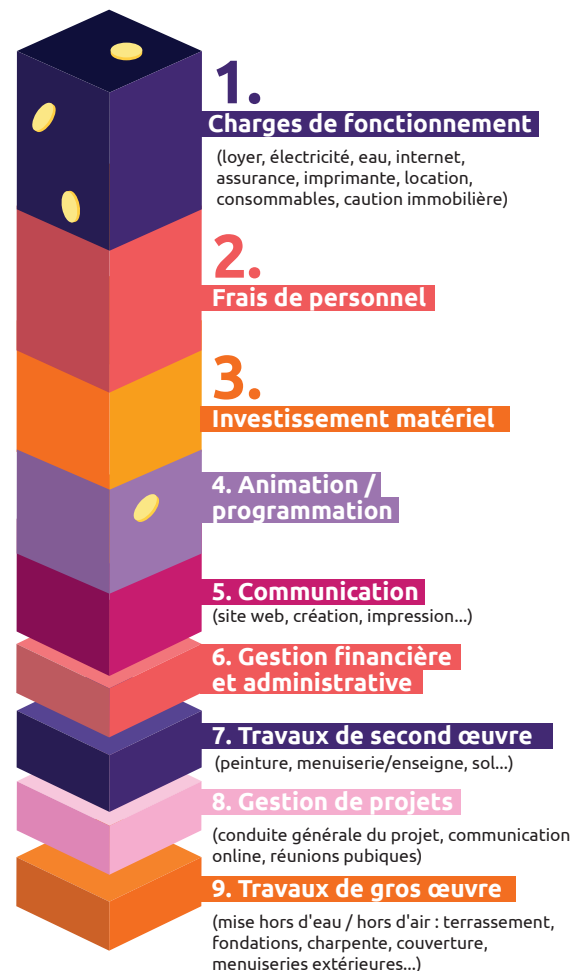


## Situation économique



## Quelle est la situation économique des tiers-lieux ?

Très proches des chiffres de l'activité 2021, la situation économique des tiers-lieux se stabilise avec 46% à l'équilibre (contre 45%) et 31% en bénéfiques (contre 29%). Une analyse de la situation selon l'année d'ouverture permet d'affirmer que, les années passant, l'équilibre s'atteint et se maintient !



## Quels sont les postes de dépenses ?

**Sachant que le loyer le plus faible est à 0 € et le plus élevé à 6 000 €, le coût mensuel du loyer ou du remboursement du prêt est en moyenne de 1 034 €.**

Les principaux postes de dépenses des espaces de travail partagés sont les charges de fonctionnement, les frais de personnel ainsi que l'investissement matériel, suivi de près par l'animation et la programmation, hors dépenses de personnel.

Les fonctions supports telles que la communication, la gestion financière et administrative ainsi que la gestion de projet figurent également parmi les dépenses

Dans une moindre mesure, les travaux de second œuvre et de gros œuvre pèsent également parmi les postes de dépenses.



# Des lieux

en lien avec  
les partenaires  
locaux



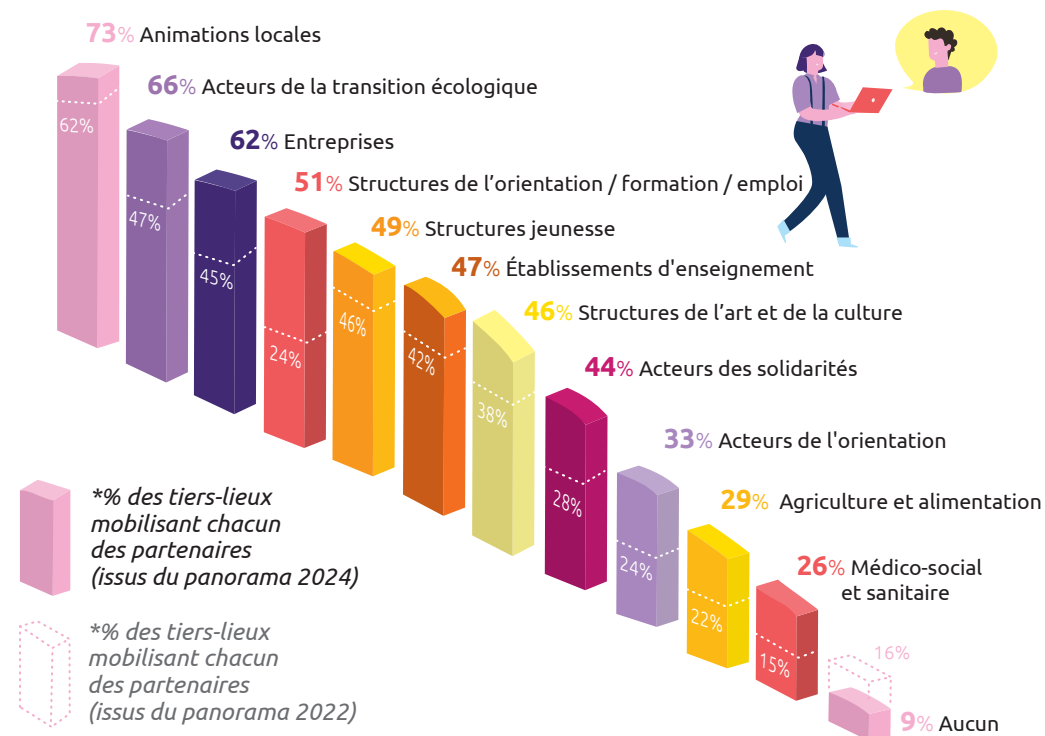
Entre 2022 et 2024  
presque 2x plus  
de partenariats avec :

- Les structures de l'orientation, formation, emploi

(organismes de formation, France Travail, missions locales, ERIP - Espaces Régionaux d'Information de Proximité...)

- Le médico-social et sanitaire

(assistant-e social-e, structures d'urgences, établissements médicalisés, médecins, addictologues, psychologues...)



## Les partenariats locaux\*

**Reconnus pour leur capacité de coopération**, la réussite des tiers-lieux repose sur la qualité et la diversité des relations tissées avec les partenaires locaux.

En effet, qu'il s'agisse d'être relais de communication, prescripteur des activités, soutien des projets, contributeur en nature, en bénévolat ou financier, le réseau partenarial local est gage de durabilité des tiers-lieux.

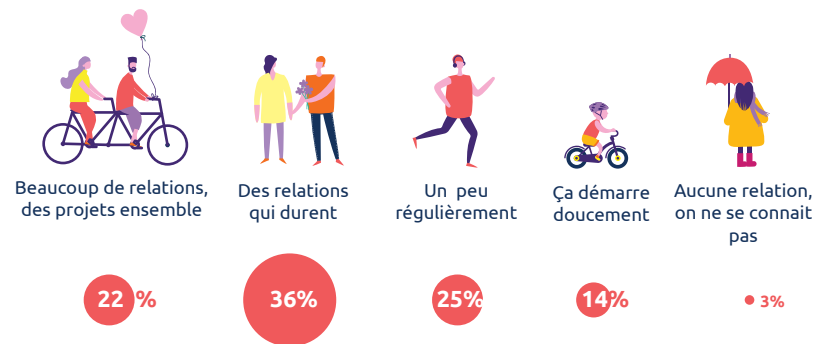
La typologie des partenaires illustre la diversité des publics cibles et des activités entreprises par les tiers-lieux.

Les relations avec les entreprises du territoire sont également déterminantes ; **ils sont 69% à déclarer que les entreprises du territoire utilisent les services du tiers-lieu (contre 63% en 2022) et 34% déclarent que les entreprises développent des projets avec le tiers-lieu (contre 27% en 2022).**

# Des lieux en lien avec les partenaires locaux

## Liens avec les partenaires publics\*

\* % de tiers-lieux ayant ces types de liens



## Quels sont les liens avec les partenaires publics ? (collectivités et services déconcentrés de l'État)

Les relations entre tiers-lieux et collectivités locales sont variables en fonction des territoires mais on remarque une évolution positive d'année en année. Si de nombreux·ses élu·e·s et technicien·ne·s s'intéressent aux tiers-lieux et ont compris leur intérêt pour les territoires, des actions de sensibilisation et d'acculturation sont parfois nécessaires pour permettre aux collectivités de se positionner vis-à-vis des projets émergents. Par ailleurs, les porteurs de projets de tiers-lieux identifient parfois mal les compétences, les interlocuteur·rice·s et les actions des collectivités locales. Toutefois, la dominante est aux liens réguliers et durables, historiquement en milieu rural et dans les villes moyennes, plus récemment en agglomération, un échelon communautaire qui se révèle de plus en plus soutenant pour ces projets structurants.

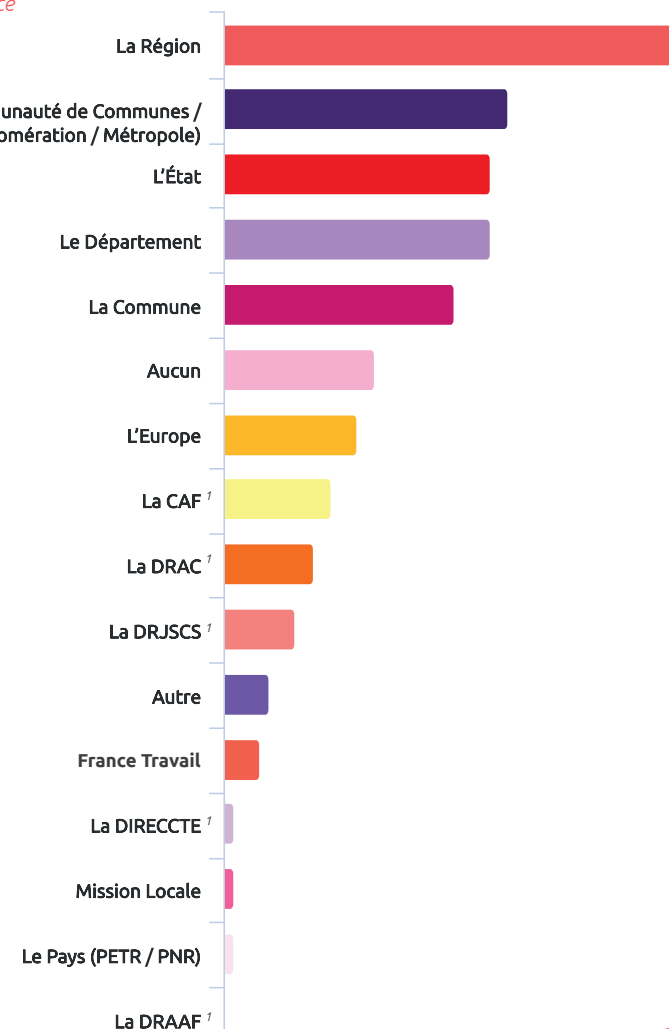
## Quels sont les partenaires qui soutiennent le plus financièrement les tiers-lieux ?

La Région, les EPCI et l'État sont les trois premiers partenaires publics des tiers-lieux en Nouvelle-Aquitaine. L'État s'est engagé financièrement depuis 2020 et cela se traduit dans ce trio de tête.

Les communes s'effacent (qui étaient pourtant parmi les trois premiers soutiens financiers des tiers-lieux encore en 2021) derrière les départements qui apparaissent plus présents.

## Partenaires financiers\*

\* par ordre d'importance



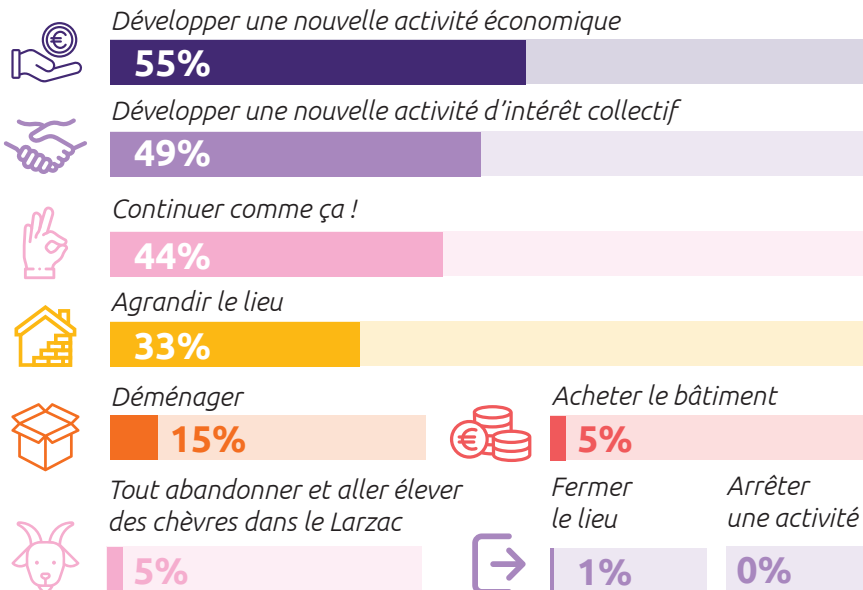
<sup>1</sup> Cf. "Glossaire" page 65.

# Des lieux en développement

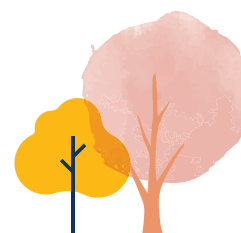
## 80%

des tiers-lieux  
ont des projets  
de développement  
qui nécessiteraient un renforcement  
de fonds propres

### Les projets à moyen terme



Ça fourmille  
dans les tiers-lieux !



### Quels sont les projets de développement des tiers-lieux ?

Qu'il s'agisse de développer de nouvelles activités économiques (café, boutique, formation...) ou d'intérêt collectif, d'agrandir leur espace, de déménager, d'acheter le bâtiment, 80% des tiers-lieux (contre 67% en 2021) ont des projets de développement qui nécessitent un renforcement de leurs fonds propres.

Les années passent, le projet collectif se développe et le lieu se révèle trop petit, ce qui conduit les tiers-lieux à projeter de déménager pour accéder à un local plus grand (86% des lieux dont le projet à moyen terme est de déménager). Certaines activités impliquent également de déménager pour un lieu plus adapté (36%). Parce qu'un lieu unique ne suffit pas toujours, 29% comptent se déployer sur un lieu supplémentaire afin de développer de nouvelles activités à l'échelle d'un territoire.

Il n'est pas rare d'observer autant de projets de développement au sein des tiers-lieux car ils existent précisément pour permettre l'expérimentation et la créativité.

# Des lieux en développement



## Grandes familles d'actions

- Respect des ressources naturelles
- Transition pour tous
- Éco-responsabilité et décarbonation
- Égalité professionnelle



## Les actions en faveur des transitions\*

\* par ordre d'importance

### Déchets



### Action égalité femme homme



### Diversité et inclusion



### Ancrage territorial



### Performances énergétique bâtiments et process (= réduction facture d'énergie + amélioration confort de travail)



### Eau



### Biodiversité



### Emploi et formation des jeunes



### Gouvernance et politique salariale



### Emplois des seniors et transfert des savoirs et des savoir-faire



### Prévention – gestion des risques



### Sécurité et santé au travail



### Émission Gaz à Effet de Serre (GES)



### Politique Responsabilité sociétale des Entreprises / des Organisations (RSE/RSO)





Données issues de l'enquête 2024 provenant de 26 tiers-lieux répondants au focus sur 106 répondants (basées sur l'activité de l'année 2023)

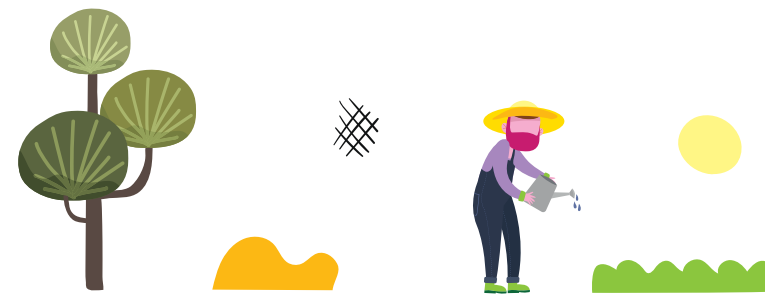
Depuis 2019 nous observons l'essor de la vocation agricole et/ou alimentaire des tiers-lieux et les inventaires au fil de l'eau. Dans la continuité de notre programme de recherche et développement, un premier focus réalisé en 2023 (sur l'activité de l'année de 2022) a permis de caractériser davantage et voir en quoi ils peuvent renforcer l'autonomie et la justice alimentaire des territoires. À des fins de suivi de l'évolution de la thématique, nous renouvelons ce focus en 2024.



*Il existe une multitude de tiers-lieux nourriciers. Souvent sur tous les fronts au début, leurs acteurs ont tendance, après quelques années, à faire des choix qui les amènent dans un des trois groupes définis ci-contre. En tant que porteur-se de projet, vous allez vous aussi avoir à vous positionner face à des paramètres incontournables. A quel public souhaitez-vous vraiment vous adresser, quels outils êtes-vous prêt-e à mettre en œuvre ? Quelle est l'intention qui guide la création de votre tiers-lieu nourricier ?*



Source : Chiffolleau Y., Dechancé J., Peres J. et al. Les Tiers-Lieux nourriciers, engagés pour la transition agroécologique et alimentaire. 2020 (DOI : 10.15454/02N5-4681). (hal-03058253)



## Présentation des 3 typologies de tiers-lieux nourriciers

### › Les tiers-lieux nourriciers "justice alimentaire"

Ce sont des tiers-lieux généralistes qui s'intéressent, entre autres activités, à l'alimentation pour démocratiser le bien-manger et ses déclinaisons (approvisionnement local, fait-maison, produits hors-calibre et savoirs culinaires), avec une attention particulière aux publics vulnérables. Le projet alimentaire est une brique d'une raison d'être centrée sur l'idée de "refaire société". Ces tiers-lieux cherchent avant tout à favoriser l'autonomie et le lien social : l'alimentation est un prétexte pour parvenir à cet objectif.

### › Les tiers-lieux nourriciers "alimentation citoyenne"

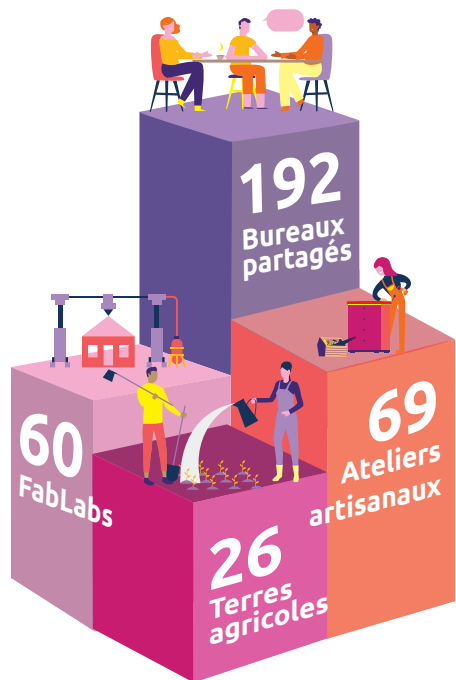
Ces tiers-lieux mobilisent des citoyen-ne-s principalement intéressés par le sujet de l'alimentation : reprendre la main sur l'approvisionnement, développer des savoir-faire maraîchers, apprendre à transformer les produits bruts. Ce sont des outils de proximité créés par les citoyen-ne-s et pour les citoyen-ne-s. Contrairement au type "justice alimentaire", ceux-ci ne diversifient donc pas beaucoup leurs domaines d'activités au-delà de l'alimentation (café, épicerie, jardin potager, formation). Ils déploient des outils de montée en compétence par la transmission ou la pédagogie active, via le fait de prendre part à un projet collectif. La production maraîchère est un de ces outils : les usagers produisent des légumes, mais le panier récolté est un "plus" au regard des apprentissages vécus au fil des saisons.

### › Les tiers-lieux nourriciers "coopération au travail"

Ce sont des tiers-lieux qui réunissent une communauté pour du coworking (espace partagé entre plusieurs travailleur-se-s indépendant-e-s) ou cofarming (terrain partagé entre plusieurs agriculteur-ric-e-s indépendant-e-s). Leur mission s'articule autour de la remise en question des modes d'organisation du travail. La dimension agricole intervient : soit parce qu'ils interrogent le métier d'agriculteur-ric-e ; soit parce qu'ils explorent d'autres modèles de coopération et que l'agriculture fait partie de la pluriactivité recherchée ; ou ils se situent au carrefour de ces problématiques.

Source : Chiffolleau Y., Dechancé J., Peres J. et al. Les Tiers-Lieux nourriciers, engagés pour la transition agroécologique et alimentaire. 2020 (DOI : 10.15454/02N5-4681). (hal-03058253)

# Activités proposées



Parmi les 106 répondants à l'enquête 2024, 26 tiers-lieux ont répondu à ce focus ; il s'agit de ceux proposant des terres agricoles partagées, laboratoire de transformation agricole et/ou alimentaire, cuisine professionnelle partagée (11), cantine et restaurant (15), épicerie (10), marché (8) et jardins partagés (18). Notons, que les tiers-lieux peuvent proposer une typologie cumulée, ou pas, à une ou plusieurs activités agricole et/ou alimentaire.

## Les types d'espaces de travail partagés\*

\*Données issues la base de données cartographique de la Coopérative Tiers-Lieux de juin 2024.

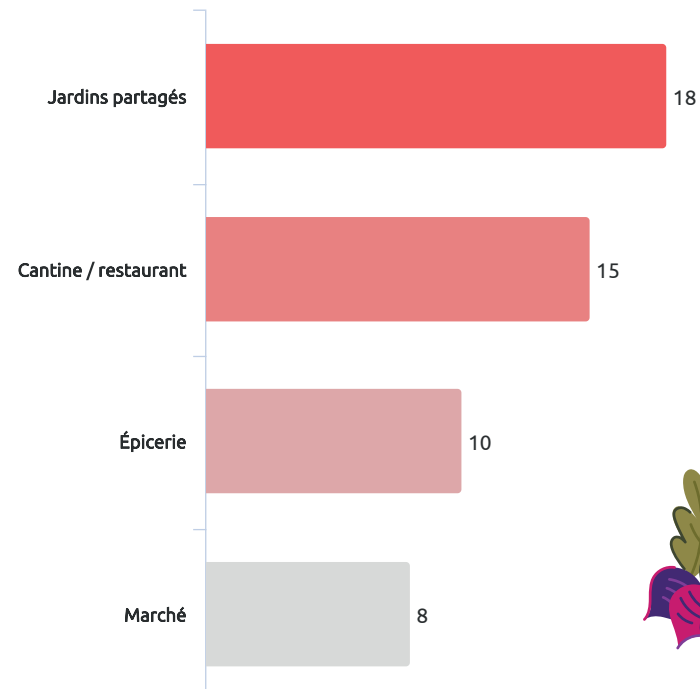


## Typologie(s) des espaces de travail partagés

Terres agricoles partagées, laboratoire de transformation agricole et/ou alimentaire, cuisine professionnelle partagée, ces espaces de travail sont en plein essor aux côtés des, désormais plus classiques, bureaux, ateliers artisanaux ou FabLabs ; ils ont en commun d'être des espaces de travail, avant tout, partagés !

## Autres services proposés\*

\* Nombre de tiers-lieux proposant ce service

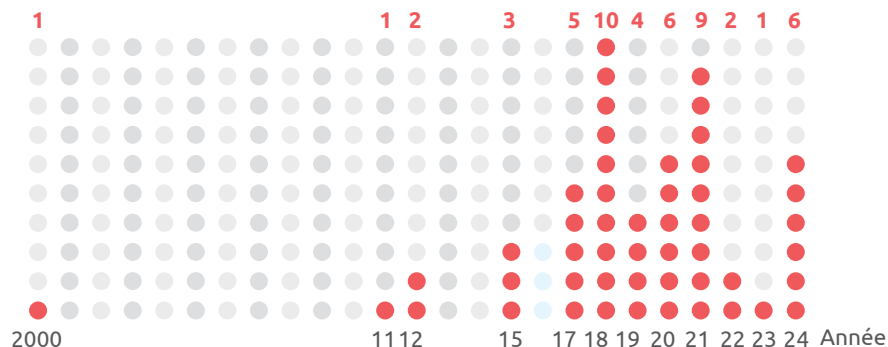


# Situations et richesses humaines



Les tiers-lieux nourriciers apparaissent plus nettement depuis 2016 et leur émergence s'accroît en 2021. Post-confinement, il y a eu un véritable boom. Il est aisé de faire l'hypothèse que la période de confinement ait permis d'accélérer la prise de conscience de ces enjeux, et des capacités de réponses collectives à certains d'entre eux, au sein de tiers-lieux préexistants et de tiers-lieux en devenir.

## Nombre d'ouvertures annuelles de tiers-lieux nourriciers



## Où se situent les tiers-lieux nourriciers ?

La répartition géographique de ces initiatives est loin d'être équilibrée. En effet, trois départements se distinguent par le nombre de tiers-lieux nourriciers implantés sur leur territoire, à savoir la Gironde (14), la Dordogne (6) et la Charente-Maritime (6).



**2 ETP<sup>1</sup>**

en moyenne par tiers-lieu employeur

un tiers-lieu sur deux est employeur



## Les richesses humaines qui œuvrent pour faire tourner les tiers-lieux

19 tiers-lieux nourriciers ouverts sur 26 répondants ont des salarié·e·s, en grande majorité moins de deux équivalent temps plein. **Attention, ceci ne correspond pas forcément au temps dédié à la dimension nourricière. En effet, les métiers exercés dans les tiers-lieux (toute typologie) sont très variés et peuvent relever de l'animation du lieu à la régie en passant par de la médiation numérique ou de la gestion administrative par exemple. Pour en savoir plus, reportez-vous aux pages 30-33.**



<sup>1</sup> Cf. "Glossaire" page 65.





# Vocations agricoles et/ou alimentaires



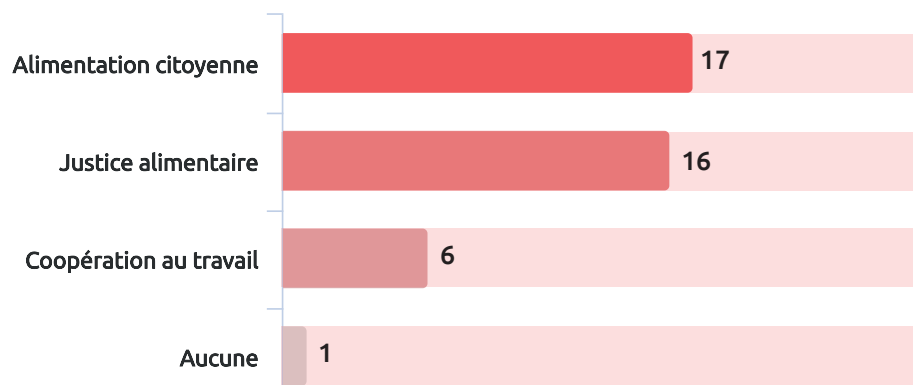
## Quels sont les types de vocations agricoles et/ou alimentaires ?

Il existe une multitude de tiers-lieux nourriciers. Souvent sur tous les fronts au début, leurs acteurs ont tendance, après quelques années, à faire des choix qui les amènent dans l'un des trois groupes définis en page 49. Les porteurs de projet devront se positionner face à des paramètres incontournables : périmètre des réponses aux besoins identifiés, public cible et degré d'ouverture, environnement partenarial, gouvernance, place de l'agroécologie, modèle socio-économique, outils à mettre en œuvre, entre autres.

En Nouvelle-Aquitaine, les tiers-lieux nourriciers s'inscrivent majoritairement sur la typologie "alimentation citoyenne" suivie de la typologie "justice alimentaire". À peine un cinquième s'identifie dans le groupe "coopération au travail". **Précisons enfin que 12 des répondants cumulent deux typologies ou plus** (on peut supposer que cela est lié au fait qu'ils sont au début de l'aventure et que des choix n'ont pas encore été opérés).

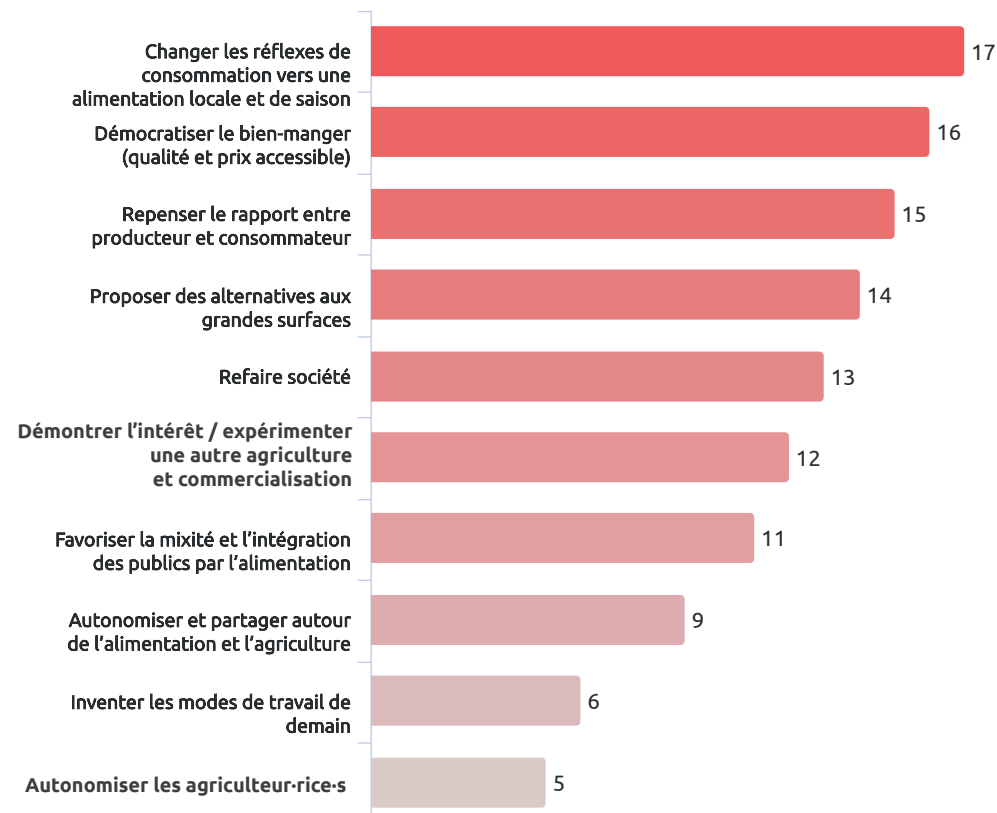
### Les typologies de vocation

\* Nombre de tiers-lieux ayant ces typologies de vocation



### Les missions agroécologiques<sup>1</sup> mises en œuvre\*

\* Nombre de tiers-lieux faisant ces missions



Au-delà d'un positionnement selon la description de chacune des trois typologies, les tiers-lieux ont répondu à des questions constituant un faisceau d'indices pour tester la cohérence entre leur vocation affichée et la / les missions agroécologiques mises en œuvre, le niveau d'organisation de ces activités, les offres proposées, l'environnement partenarial et les mondes sociaux associés<sup>1</sup>.

Sur le plan des missions agroécologiques, les tiers-lieux nourriciers mettent en œuvre des pratiques de consommation critique<sup>1</sup> ; ils sont peu sur les enjeux relatifs à la production.



<sup>1</sup> Cf. "Glossaire" page 65.



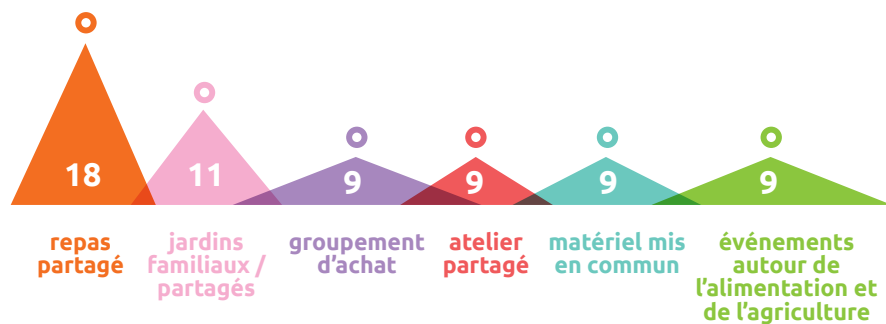
# Maturité de la dimension nourricière

## Quelles sont les offres des tiers-lieux nourriciers ?

Avec les repas partagés, suivi des jardins familiaux / partagés, de groupement d'achat, d'atelier partagé, de matériel mis en commun et de l'événementiel autour de l'alimentation et de l'agriculture, les offres des tiers-lieux nourriciers corroborent un positionnement sur les pratiques de consommation critique<sup>1</sup>. Il s'agirait d'interroger pourquoi les pratiques sont ainsi orientées : est-ce lié aux besoins recensés, aux autocontraintes des collectifs sur leur vocation, aux espaces et équipements qui leurs sont disponibles... ?

### Les 6 principales offres\*

\* Nombre de tiers-lieux proposant ces offres



<sup>1</sup> Cf. "Glossaire" page 65.



**31%**  
On s'est mis d'accord collectivement (8)

Quel est le niveau d'organisation sur la dimension agricole et/ou alimentaire ?

Nous notons une faible maturité du niveau d'organisation, les tiers-lieux nourriciers sont pour la plupart en émergence et se cherchent.

**15%**  
On élabore l'organisation (4)

**23%**  
On se lance (6)

**27%**  
On précise (7)

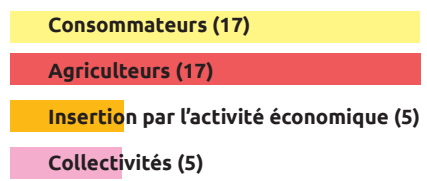
**4%**  
On est au taquet (1)

# Écosystème

Les partenaires des tiers-lieux nourriciers réunis autour de la vocation agricole et/ou alimentaire reflètent également des pratiques de consommation critique<sup>1</sup> ; basiquement, et pas moins évident, cela correspond à l'enjeu de faire le lien entre producteur et consommateur. Il est étonnant de constater que certains acteurs historiques du secteur agricole et/ou alimentaire, du développement territorial, notamment rural, ne sont peu ou pas réunis par les tiers-lieux nourriciers. Est-ce par seule méconnaissance ?

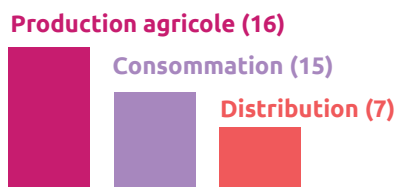
## Les acteurs\*

\* Nombre de tiers-lieux réunissant ces types d'acteurs

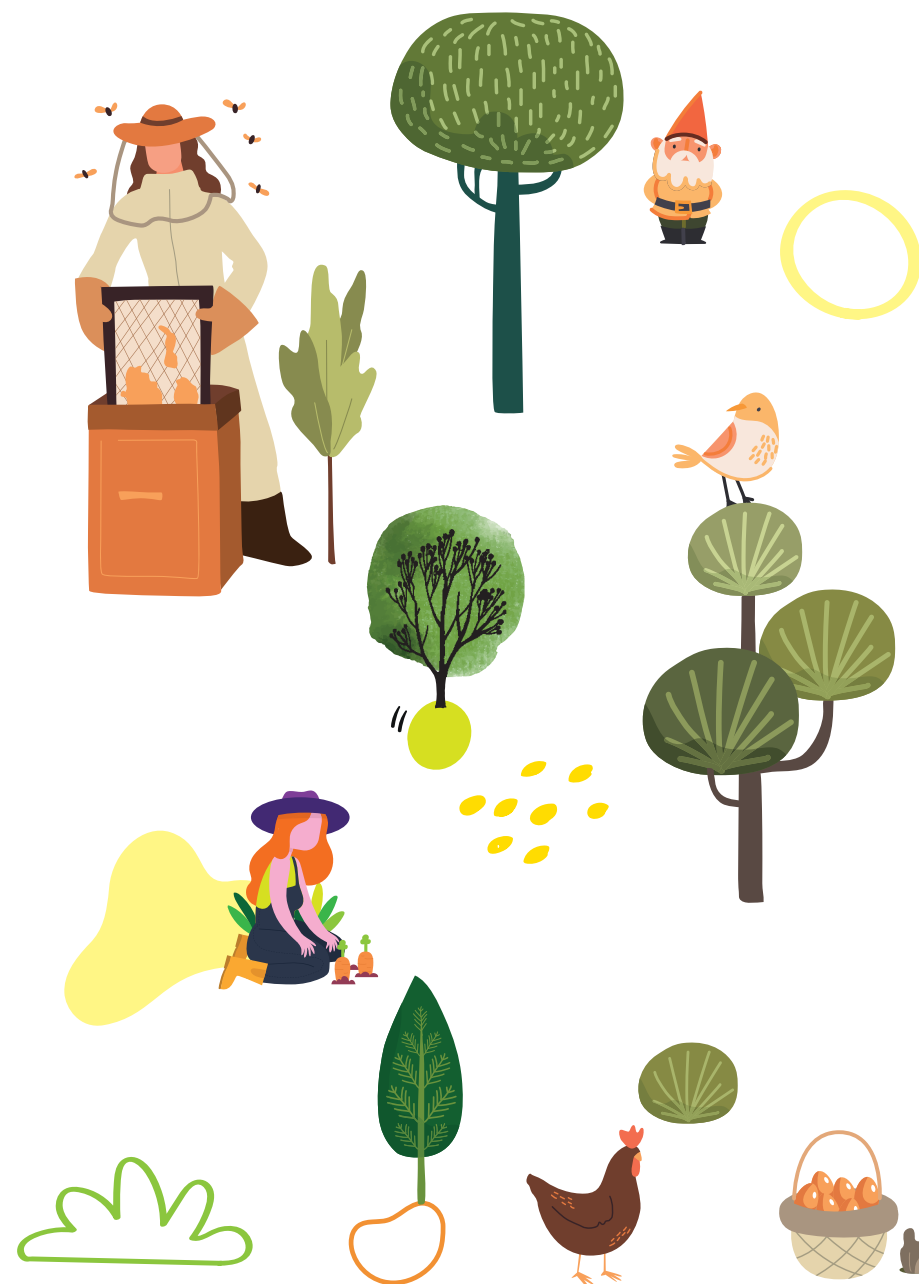


Ils ne se limitent pas aux sphères de l'agriculture, de l'alimentation ou du développement territorial. L'important n'est pas le type d'acteur, l'échelle ou les types de structures, mais le domaine thématique et les actions qui sont menées.

## Les mondes sociaux<sup>1</sup>



Poser la question des mondes sociaux<sup>1</sup> réunis par les tiers-lieux nourriciers permet de mettre en surbrillance l'identification, ou l'ignorance, de domaines thématiques. La production agricole et la consommation, ainsi que la distribution sont trois mondes arrivant en tête, en toute cohérence avec les pratiques de consommation critique<sup>1</sup>. Il apparaît une forte connexion aux mondes de la transformation, de l'enseignement et de la formation ainsi que de la culture. En revanche, les domaines du médico-social, de la logistique, du sport, des loisirs et de la production autre qu'agricole sont réunis par une minorité des tiers-lieux nourriciers comme s'il s'agissait d'angles morts dans la réflexion.



## Focus tiers-lieux nourriciers

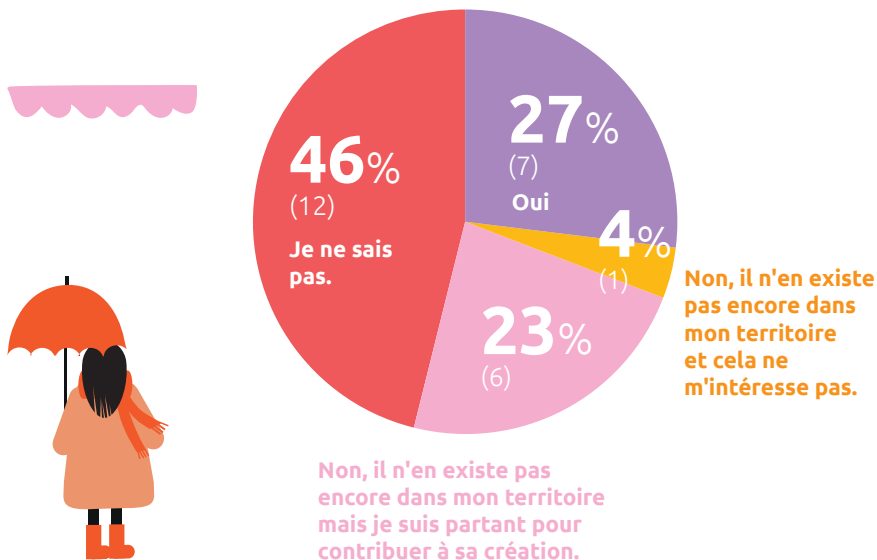
# Projet Alimentaire de Territoire



## Liens entre tiers-lieux nourriciers et Projet Alimentaire de Territoire (PAT<sup>1</sup>)

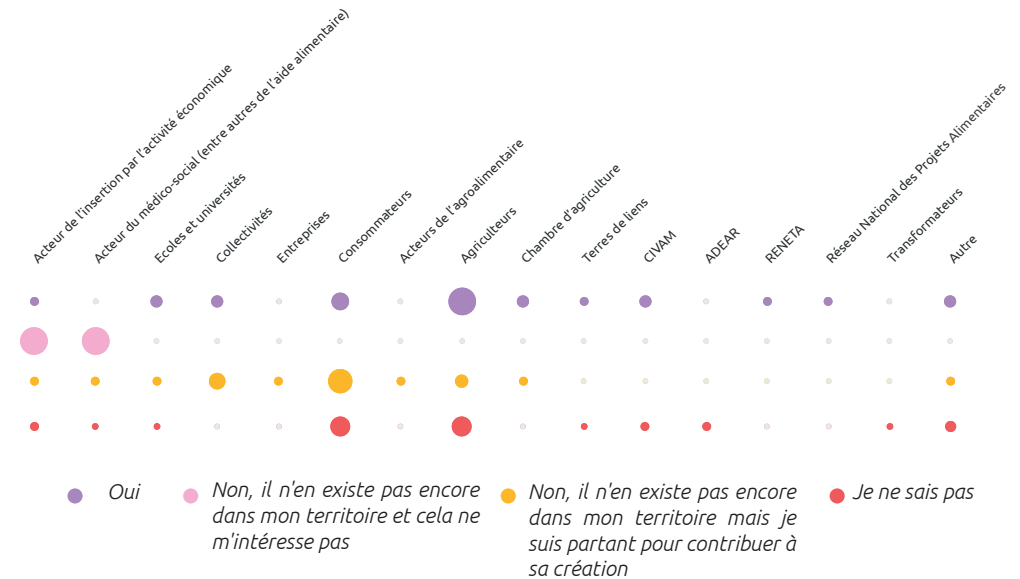
Si un tiers (7) des tiers-lieux nourriciers ouverts est intégré dans un projet alimentaire de territoire, une grande majorité ne sait pas si il s'inscrit dans ce type de démarche (12), enfin certains n'ont tout simplement pas de projet alimentaire de territoire dans leur localité d'implantation. Il y a pourtant fort à parier de l'intérêt du rapprochement des tiers-lieux nourriciers et des projets alimentaires de territoire pour une mise en cohérence des actions sur des échelles communes !

### Intégration des tiers-lieux dans un PAT

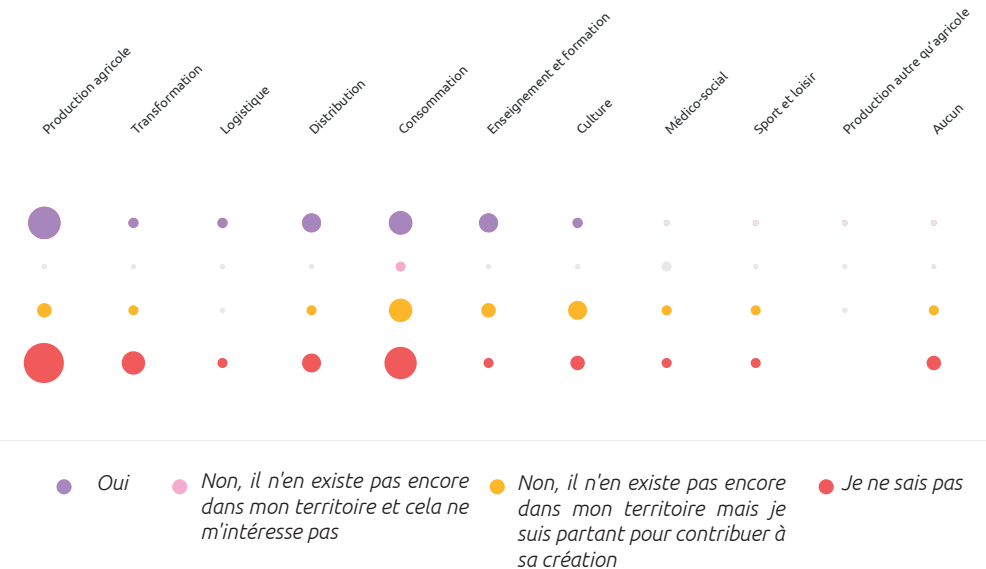


Non, il n'en existe pas encore dans mon territoire mais je suis partant pour contribuer à sa création.

## Liens entre tiers-lieux nourriciers et Projet Alimentaire de Territoire ainsi que type d'acteurs



## Liens entre tiers-lieux nourriciers et Projet Alimentaire de Territoire ainsi que mondes sociaux<sup>1</sup>



<sup>1</sup> Cf. "Glossaire" page 65.

<sup>1</sup> Cf. "Glossaire" page 65.

# Conclusion et perspectives

## Quelle est l'approche alternative / innovante des tiers-lieux nourriciers par rapport au système dominant ?

Par rapport au système dominant, les tiers-lieux nourriciers qui s'inscrivent dans les typologies "justice alimentaire" et "alimentation citoyenne" proposent différentes alternatives. Si la sensibilisation aux défis agro-alimentaires est largement répandue, la promotion de la sécurité sociale de l'alimentation apparaît dans les collectifs les plus avertis. Certains permettent de produire sur des terres partagées, d'autres plus modestement, à l'échelle de jardins partagés avec des habitant·e·s ; quand d'autres entretiennent et récoltent les fruits de verger coopératif ou créent des pépinières d'essences forestières locales, de plantes pour les jardins-forêt. Ils sont nombreux à proposer des circuits courts alimentaires au travers de groupements d'achat, de paniers partagés avec l'épicerie sociale, de plateformes numériques pour mettre en lien consommateurs et producteurs, de collaboration avec des producteurs réunis dans une société coopérative d'intérêt collectif entre autres modalités.

La typologie "coopération au travail", peu répandue, n'est pas moins innovante lorsqu'elle est appréhendée par les tiers-lieux nourriciers. Ils peuvent porter ou être en partenariat avec des espaces test agricoles, accompagner des producteurs en terme d'organisation et de matériel, leur proposer une activité complémentaire. Certains offrent une plateforme de compostage partagé entre citoyen·ne·s et agriculteur·rice·s, d'autres disposent de cuisine professionnelle ouverte à tous et mettent sur le marché des produits transformés. Dans une approche *low-tech*, des ateliers partagés développent, forment et facilitent la fabrication et la maintenance d'outils et de machines agricoles. Se jouant des contraintes, certains réfléchissent à l'expérimentation de serres dans des ruines de bâtiments sans toiture pour tester une autre forme d'agriculture urbaine. Sur un registre socio-économique et juridique, une initiative articule une société civile d'exploitation agricole comportant une association de lutte contre la précarité alimentaire et deux maraîchers. Enfin, la recherche en écologie est aussi une activité en soi de certains tiers-lieux nourriciers. **Quelque soit la typologie, ils se retrouvent sur l'approche agroécologique<sup>1</sup>.**



Pour connaître les tiers-lieux nourriciers : <https://coop.tierslieux.net/tiers-lieux/carte/>



## Les besoins des tiers-lieux nourriciers



01. Conseils financier et socio-économique

02. Financement de l'équipement

03. Financement des RH

04. Fonds de roulement

05. Mise en réseau à l'échelle du système alimentaire territorial

06. Mise en réseau et échanges de pratiques

07. Info & connaissances

08. Appui juridique

09. Appui projet agricole



Ces besoins sont très spécifiques à cette dimension agricole et/ou alimentaire. Indifféremment des autres acteurs du secteur agricole, les tiers-lieux n'échappent pas aux questions de montage financier et modèle socio-économique, suivies des modes de financement des équipements et des RH et de la constitution de fonds de roulement. La mise en réseau à l'échelle du SAT<sup>1</sup>, entre pairs, les échanges de pratiques et les besoins d'informations et connaissances figurent également parmi leurs besoins. Enfin des expertises juridiques et dans le domaine agricole s'avèreraient nécessaires pour certains.



# glossaire

- > **Agroécologie** : Contraction d'agriculture et d'écologie, ce terme désigne un ensemble de concepts et de pratiques dans lesquels les connaissances de l'écologie scientifique sont utilisées pour la production agricole.
- > **CAF** : Caisse d'Allocations Familiales.
- > **DIRECCTE** : Direction Régionale de l'Économie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités.
- > **DRAAF** : Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt
- > **DRAC** : Direction Régionale des Affaires Culturelles.
- > **DRJCS** : Délégation Régionale académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports.
- > **Éducation Populaire** : L'éducation populaire est un projet de démocratisation de l'enseignement porté par des associations dans le but de compléter l'enseignement scolaire et de former des citoyen-ne-s.  
*Source : Collectif d'auteurs sous la direction de Christine DELORY-MOMBERGER dont Christian VERRIER « Vocabulaire des histoires de vie et de la recherche biographique » - Éditions Érès, octobre 2019.*
- > **ETP** : Équivalent Temps Plein.
- > **EVS** : L'Espace de Vie Sociale est un agrément et un soutien de la CAF pour les structures de proximité qui touchent tous les publics, a minima, les familles, les enfants et les jeunes.  
*Source : caf.fr*
- > **Mondes sociaux** : Ensemble d'acteurs et d'actions liées à des domaines thématiques spécifiques.

- > **PAT** : Les projets alimentaires territoriaux ont pour objectif de relocaliser l'agriculture et l'alimentation dans les territoires en soutenant l'installation d'agriculteurs, les circuits courts ou les produits locaux dans les cantines.  
*Source : <https://agriculture.gouv.fr>*
- > **PETR / PNR** : Pôle D'Équilibre Territorial et Rural / Parc Naturel Régional.
- > **Pratique de consommation critique** : "En reprenant les termes d'Hirschman, ces acteurs collectifs permettent de passer de la défection (exit) à la parole protestataire (voice), une option bien plus efficace pour parvenir à changer les pratiques des entreprises. Les acteurs collectifs de la consommation critique ne font pas qu'arbitrer au sein d'une offre de produits existants, ils jouent un rôle crucial en suscitant également la création de nouveaux produits (par exemple, le café équitable ou les légumes locaux) qui permettent aux consommateurs de poser un choix éthique au moment de l'achat. [...] Les acteurs et réseaux de la consommation critique jouent un rôle fondamental pour rendre disponibles de nouveaux produits et contribuer à une demande. [...] De même, la mise en place de circuits courts ou de filières alternatives de production et de distribution à l'échelle locale demande l'investissement de groupes militants."
- > **Richesses Humaines** : Bénévoles, salarié-e-s, prestataires, contributeurs, il s'agit de celles et ceux qui assurent une diversité de fonctions (accueil, animation, gestion locative, gestion financière et juridique...).
- > **SAT** : Système Alimentaire Territorial.
- > **Service Civique** : Le service civique est un engagement volontaire sur une mission d'intérêt général, d'une durée de 6 à 12 mois [...]. Destiné aux jeunes de 16 à 25 ans, il peut être mis en place dans [...] neuf domaines [...], reconnus prioritaires pour la Nation.  
*Source : [servicepublic.fr](http://servicepublic.fr)*



RÉGION  
Nouvelle-Aquitaine

## L'action

de la Région en faveur  
des tiers-lieux

Une action pilotée par la direction de l'Économie Sociale et Solidaire, en transversalité avec d'autres directions (formation, territoires, agriculture...).

Une action incarnée par l'Appel à Manifestation d'Intérêt – AMI tiers-lieux 2022-2024 qui vise à soutenir deux types de projets :

- **Les projets de création de tiers-lieux** dans les territoires où il n'y en a pas à moins de 20 minutes.
- **Les projets de développement de tiers-lieux déjà ouverts pour renforcer les coopérations avec les acteurs locaux**, professionnaliser les conditions d'accueil et consolider leurs modèles socio-économiques par la production de nouvelles offres de services et l'hybridation de leurs ressources dans l'un des quatre domaines suivants : former autrement, travailler et produire autrement dans l'artisanat, travailler et produire autrement dans l'agriculture, pouvoir expérimenter et innover.

la  
coopérative  
tiers-lieux

## L'action

de la Coopérative  
Tiers-Lieux

Tiers de confiance des pouvoirs publics et des acteurs locaux, la Coopérative Tiers-Lieux est :

- **La tête de réseau des espaces de travail partagés** tous secteurs confondus (tertiaire, artisanal, agricole) en Nouvelle-Aquitaine ;
- **Un organisme de formation coopératif** :
  - Dédié aux changements des pratiques socio-professionnelles des personnes, des organisations et de leurs territoires.
  - Certificateur national sur la compétence "Piloter un tiers-lieu"
- **Un laboratoire d'innovation sociale** : observations et expérimentations.

### Ses missions :

- Accompagner, soutenir et consolider les tiers-lieux.
- Déployer et faciliter les coopérations pour une transformation sociétale des territoires.
- Porter et diffuser une vision politique partagée des tiers-lieux.
- Coordonner et animer le réseau régional des tiers-lieux.

# Les activités de la Coopérative Tiers-Lieux

## Animation du réseau d'espaces de travail partagés pour tous les secteurs d'activité (tertiaire, artisanal, agricole)

- + Présence et médiation territoriale (conseils, rencontres partenariales, appui aux politiques publiques...)
- + Accompagnements individuels et collectifs
- + Animations thématiques (rencontres régionales, portes ouvertes, webinaires thématiques...)
- + Projets de coopération



## Expérimentations autour de projets d'innovation sociale

- + Création d'un observatoire de l'existant (évaluation)
- + Développement de projets pilotes
- + Publications
- + Médiathèque

En savoir + : [cutt.ly/fepFxmQE](https://cutt.ly/fepFxmQE)

En savoir + : [cutt.ly/lwS2fclx](https://cutt.ly/lwS2fclx)

## Organisme de formation coopératif et certificateur national de la compétence « Piloter un tiers-lieu »

- + Professionnalisation des acteur-trice-s
- + Mutualisation de ressources pédagogiques
- + Coopération avec les acteur-trice-s de la formation et de l'orientation

En savoir + : [cutt.ly/gwS2jx3G](https://cutt.ly/gwS2jx3G)

la  
coopérative  
tiers-lieu

## Vous en voulez encore ?

« Les tiers-lieux pour vivre mieux » un seul site : [coop.tierslieux.net](https://coop.tierslieux.net)

Les publications « par et sur les tiers-lieux »,  
éditées par la Coopérative Tiers-Lieux :  
[cutt.ly/ywS2l4HF](https://cutt.ly/ywS2l4HF)

Pour nous écrire : [contact@tierslieux.net](mailto:contact@tierslieux.net)

Pour recevoir « Les Nouvelles mensuelles  
des Tiers-Lieux » : [cutt.ly/fwDwLjuC](https://cutt.ly/fwDwLjuC)

Pour embarquer avec nous et porter la voix des  
tiers-lieux et des sujets alternatifs haut et fort :  
[cutt.ly/OwVSYPEY](https://cutt.ly/OwVSYPEY)

tierslieux

Coopérative  
Tiers-Lieux





Aller à l'essentiel ?



 **Découvrir** *la Synthèse*  
**du Panorama des tiers-lieux**  
**2024**

**Panorama**  
**tiers-lieux**  
en Nouvelle-Aquitaine  
**2024**  
à télécharger

16 pages pour se familiariser  
avec les tiers-lieux  
et avoir une vue d'ensemble !

<https://coop.tierslieux.net/document/synthese-panorama-des-tiers-lieux-en-nouvelle-aquitaine-2024/>



Cofinancé par l'Union européenne



région  
**Nouvelle-  
Aquitaine**

**la**  
**coopérative**  
**tiers-lieux**

